



AGENT POLYVALENT LOGISTIQUE ÉVÈNEMENTIELLE ET RÉGISSEUR (F/H)

CDD de 3 mois – A compter du jeudi 1^{er} octobre 2026

Située au cœur du Morbihan, entre Vannes et Rennes, la Ville de Ploërmel rassemble plus de 10 000 habitants et s'affirme comme un territoire d'opportunités. Alliant richesse patrimoniale, vitalité économique et qualité de vie préservée, Ploërmel conjugue ambition et authenticité. Notre collectivité porte des projets structurants au service du développement du territoire et du bien-être de ses habitants. Rejoindre la Ville de Ploërmel, c'est choisir d'avoir un impact concret, de contribuer à des projets à forte valeur ajoutée et de participer activement à la transformation d'un territoire dynamique et attractif.

Description de l'emploi :

Au sein du pôle « Affaires communales » et intégré(e) aux services techniques municipaux, vous serez placé(e) sous l'autorité du chef d'équipe évènementiel de la Ville de Ploërmel en qualité d'Agent polyvalent logistique évènementielle et régisseur (F/H).

Votre rôle consistera à assurer la préparation, l'installation et la coordination technique des manifestations organisées à la chapelle des Carmélites et aux autres évènements de la commune ainsi qu'à contribuer à la mise en œuvre de la logistique évènementielle de la collectivité. Vous veillerez au bon déroulement des spectacles et expositions en garantissant la qualité des installations techniques, la sécurité des évènements et le respect des besoins des organisateurs et des artistes.

Les missions consisteront à :

- Assurer la préparation, l'installation et le repli des équipements nécessaires aux manifestations et évènements.
- Réaliser les études techniques préalables et analyser les besoins des organisateurs afin de garantir la faisabilité des projets.
- Installer, régler et exploiter les équipements techniques (sonorisation, éclairage, scène et matériels associés).
- Assurer la régie technique des spectacles, expositions et manifestations, en pilotant les dispositifs son et lumière avant et pendant les représentations.
- Accueillir, accompagner et assister les artistes, prestataires et intervenants techniques.
- Veiller au respect des règles de sécurité et mettre en œuvre les dispositifs garantissant la sécurité des personnes, des biens et des installations.
- Coordonner les interventions techniques en lien avec les organisateurs, les équipes municipales et les partenaires afin d'assurer le bon déroulement des évènements.
- Participer, en dehors des manifestations de la chapelle des Carmélites, aux missions de logistique évènementielle de la Ville (montage, installation et appui aux évènements municipaux).

Profil recherché :

- Vous êtes une personne rigoureuse, autonome et dynamique.
- L'habilitation nacelle (1B-3B) ; habilitation manuscopique ; habilitation sécurité pour les exploitants de lieux de spectacles vivants sont fortement appréciées.
- Vous possédez l'habilitation électrique BR et la qualification S.S.I.A.P. 1.
- Vous êtes titulaire du permis B (obligatoire).

Conditions d'emploi et de rémunération :

- Temps de travail complet annualisé.
- CDD de 3 mois (du jeudi 1^{er} octobre 2026 au jeudi 31 décembre 2026).
- Travail en intérieur et extérieur.
- Astreintes techniques obligatoires (environ 1 semaine dans l'année).
- Travail possible certains week-end, jours fériés et nuits en fonction des événements de la commune.
- Téléphone portable à usage professionnel.
- Véhicule de service mis à disposition, nacelle, outillage spécifique.
- Véhicule de service lors des astreintes.
- Poste ouvert au cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire (IFSE mensuelle de 351,00 € bruts).

Prêt(e) à relever le défi ? Si vous avez envie de mettre votre expertise au service d'un territoire en mouvement, envoyez-nous votre candidature (CV et **lettre de motivation obligatoire** à l'attention de Monsieur Le Maire – Place de l'hôtel de Ville – 56 800 Ploërmel) avant le **jeudi 27 août 2026** par mail à : candidatures@ploermel.bzh

Les entretiens auront lieu le **vendredi 11 septembre 2026** (*sous réserve de modification*)

